

Le 7 janvier 2021

ÉCOLE AHUNTSIC ET ANNEXE



AUX PARENTS DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE ET DU PRIMAIRE

Rappel : Le mardi 12 janvier est une journée pédagogique

VŒUX DE NOUVELLE ANNÉE

L'équipe de toute l'école Ahuntsic se joint à moi pour vous souhaiter une **BELLE ET BONNE ANNÉE 2021** ! Que la santé, le bonheur et la prospérité soient au rendez-vous chaque jour de cette nouvelle année. Sachez profiter de tous les instants possibles qu'ils soient petits ou grands, pour vous offrir de beaux moments en famille.

INSCRIPTIONS pour 2021-2022 (nouveaux élèves)

Les inscriptions des nouveaux élèves se dérouleront du 13 au mardi 29 janvier sur rendez-vous après la réception de tous les documents par courriel : ahuntsic@csgdm.qc.ca (veuillez noter que cette date pourrait être modifiée étant donné la situation présente).

Pour connaître la liste des documents à nous faire parvenir visiter le site : <https://www.csgdm.gouv.qc.ca/admission-inscription/procedure-inscription/>

IMPORTANT : pour les nouveaux élèves en libre-choix (pas du territoire de l'école) qui désirent retourner à leur école de quartier, la période des inscriptions est le seul moment pour vous y inscrire.

RÉINSCRIPTIONS pour 2021-2022 (élèves en classe d'accueil qui fréquentent actuellement notre école).

La commission scolaire fera la réinscription après la période de signalisation à l'école de quartier si l'enfant a terminé son parcours.

COVID-19

Rappelons que si votre enfant présente un symptôme compatible avec la COVID-19 (fièvre, perte du goût ou de l'odorat, toux nouvelle ou aggravée, essoufflement, difficulté à respirer, maux de ventre, vomissements, diarrhée, mal de gorge, nez qui coule ou congestion, grande fatigue, perte d'appétit importante, douleurs musculaires généralisées), vous devez suivre ces étapes :

- Garder son enfant à la maison.
- Appeler la secrétaire de l'école pour l'en aviser et lui dire le motif de l'absence.
- Observer les symptômes de l'enfant pendant 24 heures.
- Après 24 heures, utiliser l'outil d'évaluation des symptômes en ligne

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/> ou **contacter la DSP au 1 877 644-4545** et suivre les consignes qui seront données.



Un enfant en attente d'un résultat doit demeurer à la maison jusqu'à la réponse du test de dépistage. Un formulaire doit être rempli par les parents au moment du retour de l'enfant dans son milieu éducatif à la suite d'une absence pour une contamination confirmée ou des symptômes liés à la COVID-19. La secrétaire vous fera parvenir ce formulaire par courriel au moment de l'absence de votre enfant.

Si votre enfant est à la maison et que vous désirez du travail pour quelques jours, nous vous demandons de contacter son enseignant(e) par courriel ou le secrétariat de l'école.

Veuillez noter qu'avec l'arrivée du froid, des gants et des mitaines, la désinfection des mains se fait à l'intérieur de l'école dès l'entrée des élèves.

Merci d'être vigilant et de bien respecter la procédure, il en va de la sécurité de toute notre école.

PORT DU MASQUE À L'ÉCOLE

Dès le lundi 11 janvier, le port du masque sera obligatoire pour tous les élèves du primaire, de la première à la quatrième année (pas pour le préscolaire) dans les airs communs de l'école. Il sera également obligatoire en tout temps pour les élèves du 3^e cycle, y compris dans la classe. Les masques ne sont pas fournis par l'école, il serait important de prévoir un masque de rechange dans le sac d'école de votre enfant.

RETARDS ET ABSENCES



Nous remarquons une augmentation de retards et d'absences les jours où il fait froid et les jours où il neige. Nous vous demandons d'être vigilants et de prévoir de partir plus tôt afin que les élèves arrivent à l'heure. N'oubliez pas qu'un enfant qui arrive en retard en classe, en plus de manquer un enseignement important, dérange l'enseignant(e) et tous les autres élèves qui étaient déjà au travail ! Soyez également assurés que par temps très froid, nous ferons une entrée progressive comme pour les jours de pluie.

BULLETINS

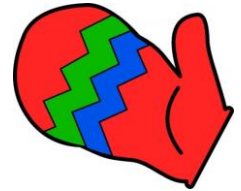
Vous recevrez le premier bulletin de votre enfant le 19 janvier. Comme mentionné auparavant, celui-ci compte pour 50% de la note finale. Les enseignants de programme AIDA vont contacter les parents pour une première rencontre dans les semaines du 11 et du 18 janvier. Pour le régulier, seulement les parents des élèves vulnérables seront contactés.

RENCONTRE DES COMITÉS-ÉCOLE

- CÉ : la rencontre du CÉ de janvier est annulée

VÊTEMENTS D'HIVER : RAPPEL

L'hiver étant officiellement arrivé, nous souhaitons vous rappeler que tous les élèves **doivent** apporter, tous les jours d'école, des vêtements d'extérieur appropriés (notamment pantalons de neige et mitaines, tous identifiés) pour leur permettre de jouer dehors. Lors du dîner et après l'école, au service de garde, les élèves devront aussi porter tous leurs vêtements d'hiver pour aller à l'extérieur. Nous demandons votre collaboration à cet effet afin d'assurer le bien-être et la santé de votre enfant. Au total, les enfants passent une heure dehors par jour, ils doivent donc être habillés chaudement !



PROGRAMME AIDA (Anglais intensif — Défi Académique)

Pour votre information, les lettres d'acceptation, d'attente ou de refus au programme AIDA seront envoyées dans la semaine du 11 janvier par la poste afin que tous les parents concernés aient la chance de répondre correctement au formulaire de réinscriptions qui seront à remettre dans chaque école de quartier du CSSDM dans la période officielle des inscriptions. Il s'agira par la suite aux parents des 48 élèves choisis de se présenter à l'annexe sur d'Auteuil avec tous les documents d'inscription pour officialiser le tout.

Si nous avons des annulations, la direction appellera les parents des enfants qui sont sur la liste d'attente pour leur offrir les places qui se seront libérées. Ces appels pourront se faire du début février jusqu'à la rentrée.

DES NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE

- Chaque année, le gouvernement du Québec augmente légèrement le coût des journées au service de garde. Pour l'instant, aucune hausse de tarif n'est prévue pour l'année 2021.



- Il est important de payer vos frais de service de garde dès la réception de votre état de compte au début du mois. Nous acceptons les paiements par internet, par chèque, par Interac et carte de crédit. Veuillez noter que si vous payez par chèque, il peut y avoir un délai de cinq jours ouvrables avant d'encaisser votre chèque, car les dépôts sont envoyés à la Caisse Centrale Desjardins. Les parents n'ayant pas payé leur état de compte risquent de s'engager dans une démarche administrative.
- La journée du 12 janvier a été ajoutée au calendrier scolaire comme journée pédagogique. Cette journée est **ouverte seulement aux élèves réguliers inscrits au service de garde.**
- Le mardi 26 janvier est une journée pédagogique. Ce sera une journée hawaïenne. Les inscriptions se font jusqu'au 15 janvier. Vous devez valider auprès de Letizia si votre enfant est inscrit. Aucune inscription le matin de la journée pédagogique.
- Semaine de relâche du 1^{er} au 5 mars : La CSSDM a décidé qu'il n'y aurait pas de service de garde d'ouvert durant cette période cette année.
- Vous trouverez dans l'autre document en pièce jointe à ce courriel, le calendrier des journées pédagogiques.
- Vous recevrez les relevés fiscaux pour 2019-2020 dans la semaine du 22 février 2021.



Nathalie Parent
Directrice



Zina Azira
Directrice adjointe